



**Contribution de Jean-Jacques Barbéris (Amundi)**  
**Session 28 – L’emploi et la productivité face aux transitions**

**Emploi et Transition Ecologique : De nouveaux enjeux pour les investisseurs**

La transition écologique devrait remodeler le marché du travail dans les années à venir, créant à la fois des opportunités pour les travailleurs, mais également de nouveaux risques.

Si cette transition promet de créer plus d’emplois qu’elle n’en détruit, comment s’assurer qu’elle s’opère de manière efficace, équilibrée et acceptable ? La capacité des gouvernements et entreprises à répondre à cette question assurera, ou non, la stabilité et prospérité de nos sociétés dans les prochaines décennies. Pour un gérant d’actifs comme Amundi, notre responsabilité fiduciaire nous incombe de prendre ces risques et opportunités en compte dans nos politiques d’investissements et d’engagement.

Depuis plusieurs années, un nombre croissant d’économistes cherchent à comprendre et modéliser le changement climatique, son impact sur nos modes de production, consommation et d’échanges, et les réponses les plus efficaces pour y faire face. Ces sujets, encore marginaux il y a quelques années, ont pris de l’ampleur notamment en France, avec la crise des « gilets jaunes ». Dans un contexte d’inégalités croissantes et de chômage élevé, les politiques « vertes » semblent malvenues. Pourtant, il peut en être tout autrement, et en particulier en matière d’emplois. En effet, et malgré un manque de données empiriques sur le sujet, la plupart des études économiques récentes s’accordent sur plusieurs faits :

- (i) Au global, une transition vers des modèles économiques durables et « verts » n’est pas nécessairement destructrice d’emplois.<sup>1</sup> Les effets sur l’emploi, s’ils sont difficiles à estimer, devraient être légèrement positifs, à condition que des politiques d’accompagnement soient mises en place. L’Organisation Internationale du Travail, par exemple, estime que 18 millions d’emplois nets pourraient être créés d’ici 2030.<sup>2</sup>
- (ii) Notre grille d’analyse doit donc se déplacer du global, au sectoriel et géographique. D’un point de vue sectoriel, l’étude de l’OCDE prévoit des contractions importantes pour les secteurs des énergies fossiles ainsi que d’importantes créations d’emploi dans les secteurs énergétiques bas-carbone. Le rapport de l’OIT suggère une tendance similaire avec des variations encore plus importantes. De plus, les impacts de la transition seront probablement concentrés géographiquement.<sup>3</sup> Seulement, rien n’assure que la création d’emplois verts aboutira dans ces régions les plus touchées par la destruction d’emplois.
- (iii) Pour autant, la qualité des nouveaux emplois verts n’est pas assurée. D’abord au niveau de la santé des travailleurs, où certains secteurs de l’économie verte pourraient comporter eux aussi des emplois dangereux et nocifs pour la santé humaine (e.g. recyclage)<sup>4</sup>. Mais aussi au niveau des types de contrat.
- (iv) Les formations et le redéploiement des compétences ont un rôle majeur à jouer dans la transition écologique, particulièrement pour les secteurs les plus touchés<sup>5</sup>. Un accompagnement sur mesure des formations et du redéploiement des compétences devra

---

<sup>1</sup> Chateau, J., Bibas, R., and E. Lanzi, 2018. Impacts of Green Growth Policies on Labour Markets and Wage Income Distribution: A General Equilibrium Application to Climate and Energy Policies. OECD Environment Working Papers No. 137, ENV/WKP (2018).

<sup>2</sup> International Labour Organisation (2018). Greening with jobs: World Employment Social Outlook.

<sup>3</sup> OECD (2012). The jobs potential of a shift towards a low-carbon economy

<sup>4</sup> [https://www.oecd.org/greengrowth/GGSD\\_2018\\_IssuePaper\\_Transition\\_Management.pdf](https://www.oecd.org/greengrowth/GGSD_2018_IssuePaper_Transition_Management.pdf)

<sup>5</sup> Ibid



**Les Rencontres Économiques – Aix-en-Seine**  
**3, 4 et 5 Juillet 2020 – July 3,4 & 5**  
**Agir face aux dérèglements du monde**  
*Dealing with world disorders*

être mis en place pour répondre efficacement aux nouveaux besoins d'une économie bas-carbone.

Dans ce contexte, la crise du coronavirus, crise à la fois sanitaire et économique, présente un danger pour la transition écologique et l'emploi « vert », mais aussi une opportunité.

En effet, les politiques de transition écologique, pour être acceptable et efficace, doivent être pilotées avec justesse et justice, et notamment au niveau de la création-destruction d'emplois. Or, jusqu'à présent, les débats politiques autour du changement climatique se plaçaient surtout au niveau de la redistribution : entre les pays dans les grandes conférences internationales, et au sein des pays (c.f. la taxe carbone). La crise du coronavirus pourrait placer l'emploi « vert » au cœur du débat public, et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la crise du COVID constitue un choc inouï sur l'emploi, et la préservation (ou reconstruction) de ce dernier devient une priorité de nombreux gouvernements. Deuxièmement, à une hiérarchie sociale symbolique fondée notamment sur le diplômé et l'occupation d'emplois à dominante intellectuelle, la crise pandémique a substitué une organisation sociale valorisant en priorité des métiers manuels et de services permettant à la vie sociale et économique de continuer. Ce sont justement ces types d'emplois qui se voient d'abord menacés par la transition écologique. Enfin, cette pandémie pourrait impulser à la fois des mesures plus vertes, accompagnant l'emploi dans des secteurs bas-carbones ou en transition vers des modèles durables (les véhicules électriques pour l'automobile, par exemple), mais aussi des mesures de relocalisation des activités, certaines chaînes de valeurs internationales ayant montré leurs limites pendant la crise.

Face à nous, deux scénarios se profilent. Soit nous saurons « profiter » de cette crise pour mettre en place des politiques et pratiques à la fois plus durables mais aussi plus justes. Soit nous repousserons le changement climatique à plus tard, pour se focaliser sur des urgences plus immédiates, et alors les effets du changement climatique, et notamment sur l'emploi, se feront sentir de manière beaucoup plus brutale et désordonnée dans les années à venir.

Dans ce contexte, quel rôle pour un gérant responsable comme Amundi ?

Il en va de notre responsabilité fiduciaire de prendre en compte les risques et les opportunités de la transition écologique, y compris dans sa dimension emploi, dans nos stratégies d'investissement. Ces risques peuvent se matérialiser de différentes manières, et par exemple en matière de régulation. Comment faire ? Plusieurs leviers d'actions doivent être employés : une analyse financière et extra-financière des entreprises dans lesquelles nous investissons, des politiques d'engagement et d'accompagnement de ces entreprises, et la participation à toute innovation financière (au niveau des méthodologies, des analyses de données, stratégie d'investissement et même instruments financiers) permettant une meilleure prise en compte de ces enjeux.